

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11576 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

GOTNI HICHAM

Date de naissance :

18-01-76

Adresse :

Tél. : 0707389434

Total des frais engagés :

DRS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

12-01-2012

Nom et prénom du malade :

DR. H. HAKANI Norma

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DR. H. HAKANI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie Nº M21-70337

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/02	C		300	M. Nabil LAJETIC Généologue et gynécologue Casablanca 22000 Signature 30 02 / 06

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE STENITAL VAL FLEURI 37, Rue George Sand - Madrif CASABLANCA Tél: 05 22 25 59 77/76 - 05 22 98 43 51	05/10/22	8 190 9 7215	279,60 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

FEB 8 1981

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mohammed Nabil LAHLOU
Gynécologue Obstétricien

Chirurgie Gynécologique et Mammaire
Chirurgie Endoscopique
Stérilité du Couple (FIV- ICSI)
Microchirurgie Gynécologique
Ancien Enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca
Ancien interne de CHU
Titulaire du Diu des Maladies du Sein
de la Faculté de Strasbourg

الدكتور محمد نبيل لحلو
اختصاصي في أمراض النساء والتوليد
الجراحة النسوية وجراحة الثدي
الجراحة المنظرية
المساعدة على الإنجاب
أستاذ مساعد سابق بكلية الطب
حاصل على شهادة الإختصاص في
أمراض الثدي من كلية استراسبورغ

Casablanca, le 12.4.2022 -

M^{me} Samia Ma -

- 78
- Rela
- MTS
- 88 - : 15 et 14

LABORATOIRE STENDHAL
VAL FLEURI
37, Rue George Sand - Maârif
CASABLANCA
Tél: 05 22 25 59 776 - 05 22 98 43 51

Dr. M. Nabil LAHLOU
Gynécologue Obstétricien
301, Bd. Ghandi - Casablanca
Tel.: 0522 98 55 02 / 06
Gsm: 0661 30 89 01

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES STENDHAL

37, Rue GEORGE SAND (RDC) VAL FLEURI. CASABLANCA . Tél. : 0522 25 59 77 / 76.

0522984351

PATENTE N: 35803767 - CNSS : 6644109 . INPE: 093001329

IGR: 42200812 - ICE: 001714856000092

MIYA CHRAIBI

Pharmacien Biologiste

Casablanca le 5 mai 2022

Madame SEMHI NORA

FACTURE N°	1749	
Analyses :		
Numération formule sanguine -----	B	80
Taux de Prothrombine (TP) -----	B	40
Temps de céphaline active -----	B	40
Glycémie (à jeûn) -----	B	30 Total : B 190
Prélèvements :		
Sang-----	K	2,5
TOTAL DOSSIER		279,60 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Soixante Dix Neuf Dirhams et Soixante Centimes

LABORATOIRE STENDHAL
VAL FLEURI
37, Rue George Sand - Maârif
CASABLANCA
Tél: 05 22 25 59 77/76 - 05 22 98 43 51

Miya CHRAIBI

Pharmacien Biologiste
 Diplômée de l'Université de Montpellier
 Ancienne Interne au CHU de Montpellier
 D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté de Pharmacie Paris V

Dossier ouvert le : 05/05/22
 Prélèvement effectué à 09:34
 Edition du : 05/05/22



Madame SEMHI NORA
Docteur MOHAMMED NABIL LAHLOU
 Réf. : 22E40
 CIN/Passeport :

Page : 1/2

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XN - 550)

				Normales	Antériorité
				(Femme Adulte)	
HEMATIES					09/08/21
<i>Globules rouges</i>	:	4,31	$10^6/\text{mm}^3$	4 - 5,4	5,04
<i>Hémoglobine</i>	:	13,5	g/100 ml	12 - 16	14,9
<i>Hématocrite</i>	:	38,7	%	37 - 47	42,9
VGM	:	90	μ^3	80 - 95	
TCMH	:	31	pg	27 - 33	
CCMH	:	35	%	30 - 36	
GLOBULES BLANCS	:	11 330	* /mm ³	4000 - 10000	12660
FORMULE LEUCOCYTAIRE					
<i>Polynucléaires neutrophiles</i>	:	75	%	8 498	/mm ³
<i>Polynucléaires éosinophiles</i>	:	1	%	113	/mm ³
<i>Polynucléaires basophiles</i>	:	0	%	0	/mm ³
<i>Lymphocytes</i>	:	16	%	1 813	/mm ³
<i>Monocytes</i>	:	8	%	906	/mm ³
NUMERATION DES PLAQUETTES	:	140	* $10^3/\text{mm}^3$	150 - 400	219
<i>Résultat contrôlé.</i>					

HEMOSTASE

TAUX DE PROTHROMBINE

			Normales	Antériorité
TEMPS DE QUICK (TQ)				
	Sujet : (Témoin :	12,0 12 sec sec)		
TAUX DE PROTHROMBINE (TP)	:	100	%	70 - 120

MIYA CHRAIBI
 Pharmacien Biologiste

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

37, Rue George Sand - Val Fleuri Maârif - Casablanca - Tél. : 05 22 25 59 76 / 77 - 05 22 98 43 51
 E-mail : labostendhal@gmail.com - Patente : 35803767 - C.N.S.S. : 6644109 - I.F. : 42200812 - I.C.E. : 001714856000092

Miya CHRAIBI

Pharmacien Biologiste
Diplômée de l'Université de Montpellier
Ancienne Interne au CHU de Montpellier
D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté de Pharmacie Paris V

Dossier ouvert le : 05/05/22

Prélèvement effectué à 09:34

Edition du : 05/05/22



Madame SEMHI NORA

Docteur MOHAMMED NABIL LAHLOU

Réf. : 22E40

CIN/Passeport :

Page : 2/2

Compte Rendu d'Analyses

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVE (TCA)

Sujet : **29** sec
(Témoin : 30 sec)

BIOCHIMIE

GLYCEMIE A JEUN (Cobas Roche diagnostics)	Soit :	0,88 4,9	g/l mmol/l	16/06/20 0,7 - 1,1 3,9 - 6,1	0,86 4,8
--	--------	-------------	---------------	------------------------------------	-------------

MIYA CHRAIBI
Pharmacien Biologiste

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

37, Rue George Sand - Val Fleuri Maârif - Casablanca - Tél. : 05 22 25 59 76 / 77 - 05 22 98 43 51
E-mail : labostendhal@gmail.com - Patente : 35803767 - C.N.S.S. : 6644109 - I.F. : 42200812 - I.C.E. : 001714856000092